



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35
Nbre de Présents : 35
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 0
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 0

Délibération N° : 26.013/K

OBJET : AUTORISATION ESTER EN JUSTICE

SEANCE DU 07/04/2026

LE MARDI SEPT AVRIL DEUX MILLE VINGT-SIX A 19H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné(e) comme secrétaire de séance.
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bruno GALLIER,	Madame Valérie RAGOT,	Monsieur Nicolas DOHIN,	Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jérôme MEUNIER,	Madame Nathalie DO HUU,	Monsieur Eric ADAM,	
Madame Nathalie ALCARAZ,	Monsieur Dominique SERGI,	Madame Sylvia CAMEIRA,	
Monsieur Timotée DAVIOT,	Madame Françoise JUNGFER BOUVIER,	Monsieur Serge BADENS,	
Monsieur Eric BASSET,	Madame Claudine ROSSIGNOL,	Madame Elisabeth FALOU,	
Monsieur Dominique EBLÉ,	Monsieur Serafino SERRAVALLE,	Madame Stéphanie AUFFRAY,	
Madame Catherine CHABOSSON,	Madame Atidel MEHANNECHE,	Monsieur Guillaume PEYTAVIN,	
Madame Laure MARTELLA MALRIEU,	Monsieur Johnny PALMA,	Monsieur Nicolas COURTOT,	
Madame Lydia GAUGIN,	Madame Nelly OBAMBI,	Monsieur Nicolas HOUNTON BACCHIERI,	
Monsieur Jean-Michel MATHY,	Madame Francine BOBOT,	Monsieur Jérôme RITTLING,	
Madame Fabienne MEURICE,	Monsieur David FÉROT,	Madame Audrey LEPAGE,	
Madame Myriam MONDON			

Ville de Brunoy - Place de la Mairie - BP 83 - 91805 Brunoy cedex

Tél : 01 69 39 39 39 - Fax : 01 60 46 30 39 - Courriel : conseil@mairie-brunoy.fr - www.brunoy.fr
Cet extrait est établi en vertu de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (Loi sur l'accès à l'information).

SEANCE DU 07/04/2026

OBJET : **AUTORISATION ESTER EN JUSTICE**

Le Conseil Municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur le Maire,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-22 16 °,

VU la délibération n°26.009/K du Conseil Municipal en date du 21 mars 2026 portant élection du Maire,

VU la délibération n°26.012/K du 7 avril 2026, délégrant les pouvoirs du Conseil municipal à Monsieur le Maire,

CONSIDERANT la nécessité d'autoriser M. le Maire à représenter la Ville devant toutes les instances juridictionnelles,

Après en avoir délibéré,

ADOpte

28 Voix Pour, 7 Abstentions

SEANCE DU 07/04/2026

OBJET : **AUTORISATION ESTER EN JUSTICE**

ARTICLE 1 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à intenter au nom de la Commune, et, dans son intérêt, toute action en justice ou de défendre la Commune dans les actions intentées contre elle devant les juridictions civiles, administratives et pénales, quel que soit le degré de ces juridictions.

ARTICLE 2 : **DE REPRESENTER** la Commune lorsque les actions concernent :

« 1 – Les décisions prises par le Maire, par délégation du Conseil Municipal dans les conditions prévues par la présente délibération.

2 – Les décisions prises par le Maire pour l'exécution des délibérations du Conseil.

3 – Les décisions prises par lui en vertu de ses compétences propres en matière d'administration d'acquisition, d'aliénation et de mise à disposition des propriétés communales, d'urbanisme, de police et de gestion du personnel communal ».

Ces actions sont mentionnées à titre indicatif, ces cas ne sont pas limitatifs. Ces actions pourront être intentées devant les juridictions civiles, administratives et pénales quel que soit le degré de ces juridictions.

ARTICLE 3 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à toutes démarches à l'effet de constitution de partie civile.

ARTICLE 4 : **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

SEANCE DU 07/04/2026

OBJET : **AUTORISATION ESTER EN JUSTICE**

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 08/04/2026

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine



Bruno GALLIER

Le Secrétaire de séance

Nicolas DOHIN

Acte publié sur le site de la Ville le : 09/04/2026

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 26.013/K

Objet de l'acte : AUTORISATION ESTER EN JUSTICE

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique / 8 - Decision d ester en justice

Transaction Préfecture : 091-219101144-20260407-BRU_DE_25649_1-DE

Date de l'acte : 07/04/2026

Identifiant unique de l'acte : BRU_DE_25649_1

Date de réception en Préfecture : 08 avril 2026